

CAP MONTEUR EN INSTALLATIONS SANITAIRES

Après une troisième de collège, la spécialité « monteur installateur sanitaire » vous prépare aux **métiers du second œuvre du bâtiment**.

Ce certificat d'aptitude professionnel permet d'acquérir de solides aptitudes à l'installation de sanitaires et de nouvelles technologies (chauffe-eau solaire, pompe à chaleur,,,,).

Vous êtes curieux(se) et créatif(ve).

Vous avez le sens de l'accueil et des qualités d'écoute.



Vous êtes dynamique, motivé(e).

Vous aimez le travail en équipe.



Lycée des métiers Boucher de Perthes
1 rue Paul Delique
80100 ABBEVILLE
Tél : 03 22 25 41 00

Contact : ALLART Franck
Directeur délégué aux formations technologiques et professionnelles
03 22 25 41 68 franck.allart@ac-amiens.fr

Enseignement professionnel

- Préparation d'une installation
- Réalisation d'un ouvrage sanitaire
- Travaux spécifiques aux nouvelles technologies
- Prévention-santé-environnement



Enseignement général

- Mathématiques et sciences physiques
- Histoire-géographie et EMC
- Français
- Anglais
- Arts appliqués
- Education Physique et sportive

Période de formation en milieu professionnel

- **14 semaines** sur les 2 ans : 7 semaines en première année, 7 semaines en seconde année
- Possibilité d'apprentissage à partir de la seconde année.

Débouchés professionnels

- Plombier chauffagiste
- Responsable en maintenance d'installations thermiques

Poursuites d'études

- Baccalauréat professionnel TEMSEC
- Cap monteur installateur thermique en une année
- Poursuite d'étude en préparant un autre cap en une année.

Pour en savoir plus

Consultez la rubrique dédiée au monteur en installations sanitaires sur le site du lycée : <https://www.lyceeboucherdeperthes.fr/>

